

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **REALITES annonce le fort succès de l'augmentation de capital en numéraire sans maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 4,9 M€, sursouscrite par une société regroupant ses managers**

*Saint-Herblain, le 29 décembre 2020, 17h40. REALITES (FR0011858190 - ALREA - la « Société »), groupe de développement territorial opérant en France et au Maroc, annonce aujourd’hui le succès de son augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, d'un montant de 4 875 000 euros (l'« Opération »). Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext Growth à Paris auprès d'Euronext.*

Conformément à la 10<sup>e</sup> résolution de l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2020, l’Opération a été réalisée auprès de 49 Managers de la Société réunis au sein de la Manco « GRAND R », société par actions simplifiée immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 891 718 488 RCS, pour un montant global de 4 875 000 €.

Le succès de cette opération souscrite près de deux fois auprès d'un grand nombre de managers de la Société valide l'alignement des intérêts entre l'actionnaire majoritaire (ie. DOGE Invest) et le Management du Groupe, et témoigne de la confiance réitérée du Management dans l'évolution de la Société à moyen terme.

Au-delà, l’Opération permettra de renforcer les fonds propres du Groupe et d'améliorer encore son niveau de trésorerie positive dans une période de forte croissance attendue sur les prochains trimestres.

Commentant l’opération, Yoann CHOIN-JOUBERT, P-DG fondateur du Groupe, déclare : « *Je suis extrêmement fier du succès de cette augmentation de capital, sursouscrite par notre équipe de management dans une période économique pourtant instable et anxiogène, et en cela inédite. Elle exprime la confiance réciproque qui nous anime : celle du Groupe qui choisit d'impliquer ses managers au capital et celle des managers qui croient dans l'avenir de REALITES. Elle vient, une nouvelle fois, souligner la pertinence de notre stratégie d'alignement des intérêts sur le long terme. Nous allons sereinement pouvoir poursuivre notre marche en avant et franchir, dès les prochaines semaines, de nouvelles étapes cruciales dans l'évolution du Groupe.* »

Face à la forte demande dans le cadre de cette opération, la demande complémentaire signifiée par la société GRAND R, soit 4 800 000 €, fera l'objet d'une souscription sur le placement TSSDI (ISIN : FR0011858190) de la Société.

#### **Principales modalités de l'opération**

L’Opération a été mise en œuvre par décision du Président Directeur général agissant sur subdélégation du Conseil d’administration en date du 15 décembre 2020, conformément à la délégation octroyée par la 10<sup>e</sup> résolution approuvée par l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2020. L’augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription a été réalisée pour un montant nominal de 1 591 687,50 euros par émission de 243 750 Actions Nouvelles de 6,53 € euros de valeur nominale à un prix fixé à 20 euros par action, représentant une décote de 5% par rapport au cours de clôture du 28 décembre 2020, soit une augmentation de capital d'un montant, prime d'émission incluse, de 4 875 000,00 euros et une prime d'émission d'un

montant total de 3 283 312,50 euros, au bénéfice de GRAND R, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 891 718 488 RCS, répondant aux caractéristiques de la catégorie de bénéficiaires suivante :

- « les salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de sociétés qu'elle contrôle et/ou qui la contrôle au sens de l'article L. 233-3 I du Code de commerce, et/ou
- toute société dont les salariés et/ou mandataires visés ci-dessus détiendraient, seuls et/ou conjointement, directement ou indirectement, le contrôle au sens de l'article L. 233-3 I du Code de commerce. »

Les Actions Nouvelles porteront jouissance à compter du jour de la constatation et seront soumises à toutes les dispositions statutaires et assimilées aux actions anciennes et seront, à compter de cette date, admises aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris.

A l'issue du règlement-livraison, le capital social est fixé à la somme de 23 356 249,33 € divisé en 3 576 761 actions d'une valeur nominale de 6,53 € chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

A titre indicatif, l'incidence théorique de l'émission des actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital de REALITES préalablement à l'émission et n'en bénéficiant pas, serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (représentatif pour un actionnaire détenant 1% du capital de REALITES)	
	Base non diluée	Base diluée
Avant l'émission des actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital	1 %	1 %
Après émission des actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital	0,93 %	0,93 %

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport financier semestriel relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2020, lesquels peuvent être consultés, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site Internet ([www.groupe-realites.com](http://www.groupe-realites.com)).

#### A propos de REALITES

REALITES est un groupe de développement territorial qui s'appuie sur un pôle d'activités de maîtrise d'usage regroupant plusieurs solutions d'exploitation (résidences services pour séniors et pour étudiants, complexes indoor sports et loisirs, solutions innovantes en santé et bien-être), un pôle d'activités de maîtrise d'ouvrage opérant sur plusieurs secteurs (habitation, résidences gérées, commerces, bureaux, locaux d'activités, équipements sportifs), un laboratoire d'innovation et de développement de grands projets urbains qui accompagne les villes moyennes et les métropoles pour une nouvelle offre territoriale, créatrice de valeurs, d'attractivité et de développement économique, et l'ingénierie de haut niveau de ses services ressources.

Résumée en une signature, « L'intelligence des territoires », la capacité du groupe REALITES à agréger des talents pour concevoir et faire vivre le projet qui corresponde le mieux possible aux besoins d'une ville, d'un arrondissement ou d'un quartier, fait de lui un partenaire durable des décideurs publics et privés.



Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES intervient en France et en Afrique (Maroc). Fort de plus de 400 collaborateurs, REALITES a enregistré, en 2019, un chiffre d'affaires de plus de 165 millions d'euros. REALITES est coté sur le marché Euronext Growth depuis 2014 (code Isin : FR0011858190, Mnémo : ALREA).

Pour en savoir plus : [www.groupe-realites.com](http://www.groupe-realites.com)

**AVERTISSEMENT** - Ce communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

**Contact analystes/investisseurs**

REALITES - +33 2 40 75 50 91 - [comfi@realites.com](mailto:comfi@realites.com)

**Contact presse économique et financière**

REALITES - +33 6 19 05 65 89 - [ac.buffeteau@realites.com](mailto:ac.buffeteau@realites.com)

**Contact presse corporate et immobilier**

Galivel & Associés - +33 1 41 05 02 02 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)